

RENSEIGNEMENTS

Nom et prénom

Date de naissance

Code permanent UQAM

Adresse civique

Ville et pays (si autre que Canada)

Code postal

Numéro de téléphone

Courriel

Récupération en main propre

Envoi par la poste - Adresse d'expédition si différente de votre adresse :

Programmes d'études :

1. _____

2. _____

3. _____

RAISON DE LA DEMANDE

IMPORTANT : Des frais peuvent être exigés, veuillez consulter la [grille tarifaire des services offerts par le Registrariat](#).

Remplacement d'un diplôme **perdu ou volé**, **avec frais**. Veuillez joindre un affidavit attestant la perte ou le vol de l'original.

Remplacement d'un diplôme **contenant des informations erronées**, **sans frais**. Veuillez joindre l'original et préciser la modification :

Texte erroné

Texte corrigé

Remplacement d'un diplôme **endommagé**, **avec frais**. Veuillez joindre l'original.

Non-réception d'un diplôme par l'étudiant nouvellement gradué, **sans frais**. La demande doit être faite dans l'année suivant la diplomation et être accompagnée d'un affidavit attestant la non-réception du diplôme.

Modification du nom* sur le diplôme à la suite d'un changement légal de nom, **sans frais**. Veuillez joindre l'original.

* Si le changement de nom n'est pas encore traité dans votre dossier UQAM, vous devez fournir les documents suivants : une copie du certificat de changement de nom/sexe ; une copie du nouveau certificat de naissance ; deux pièces d'identité d'utilisation courante (ex. : carte d'assurance maladie, passeport, permis de conduire).

Ancien nom

Nouveau nom

MODE DE PAIEMENT

Les frais sont payables par mandat-poste ou chèque certifié à l'ordre de l'UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL.

Mandat-poste

Chèque certifié

Carte de débit Interac/Carte de crédit
(en personne au local DS-R110)

PROCÉDURE

Remplir le formulaire ci-joint et le faire parvenir, avec les documents exigés et le paiement si requis, à l'adresse suivante :

Université du Québec à Montréal
Registrariat - Dossiers universitaires
Case postale 8888, succursale Centre-Ville
Montréal (Québec) H3C 3P8

Veuillez prévoir un délai de quatre à six semaines pour le traitement de votre demande.

AFFIDAVIT

L'affidavit est une déclaration assermentée attestant la perte ou la destruction du diplôme original. L'affidavit doit être signé par vous et contresigné par un commissaire à l'assermentation, qui y appose également son sceau et son numéro de commissaire.

SIGNATURE

Signature

Date